



Réponse décevante suite aux actions « 2-3 novembre – On ferme! Dehors contre l'austérité ». La ministre Charlebois se borne à dire « patientez »

Montréal, 4 décembre 2015. Le comité de coordination de la campagne « Je tiens à ma communauté > je soutiens le communautaire » est très déçu de la rencontre tenue hier avec la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, madame Lucie Charlebois. Cette dernière n'a alors pris aucun engagement en faveur du rehaussement du financement des groupes communautaires du domaine de la santé et des services sociaux, demandant aux groupes de « patienter ».

Rappelons que cette rencontre visait à obtenir la réaction de la ministre à la suite des actions « 2-3 novembre – On ferme! Dehors contre l'austérité », actions qui furent le fruit de la collaboration entre deux campagnes : « Je tiens à ma communauté > je soutiens le communautaire » et « Les droits, ça se défend ». À travers le Québec, plus de 1430 groupes ont alors fait la grève, fermé leurs portes ou interrompu leurs activités et plus de 12 000 personnes ont répondu à leurs appels à l'action, notamment par des manifestations.

« Cette action historique ne semble pas avoir poussé la ministre à agir, puisqu'elle a refusé de donner aux groupes, ne serait-ce qu'une lueur d'espoir, face au budget de 2016-2017. La ministre suggère même que les groupes devraient se compter chanceux de recevoir l'indexation annuelle! Or, en plus d'être inscrite dans plusieurs documents ministériels, l'indexation n'est ni une faveur accordée, ni une augmentation du financement. Avec les 0,9% et 1% versés en 2014 et 2015, cela ne correspond pas à l'augmentation des coûts de fonctionnement qu'un groupe communautaire doit assumer : hausses des coûts d'électricité, de loyer, masse salariale et charges sociales comme employeur, etc. » de souligner Hugo Valiquette, co-porte-parole de la campagne (pour la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires).

La délégation a informé la ministre de situations intenable, vécues l'été dernier, qui amène des groupes, faute de budgets suffisants pour boucler l'année, à fermer durant plusieurs semaines, à mettre à pied du personnel et à annuler des activités. Un [document](#) a d'ailleurs été déposé.

« La ministre demande aux groupes d'être patients, insistant sur l'atteinte de l'équilibre budgétaire avant toute chose. Est-ce à dire que l'équilibre sera atteint coûte que coûte? C'est à se demander si le gouvernement attend que des groupes ferment définitivement pour agir » de dire Mercédez Roberge, co-porte-parole de la campagne (pour la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles). L'ampleur de l'enveloppe du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) fait oublier que la moitié des groupes reçoivent moins de 70,000\$ par an pour leur mission globale. « Comment un groupe peut-il fonctionner avec ce montant? Cela ne permet même pas de payer deux salaires, d'avoir une vie associative, des activités, un local, etc. » de compléter Mercédez Roberge.

Que devront faire les 3000 groupes du domaine de la santé et des services sociaux pour qu'enfin la ministre comprenne les difficultés qu'ils vivent? Jusqu'où devront-ils aller?